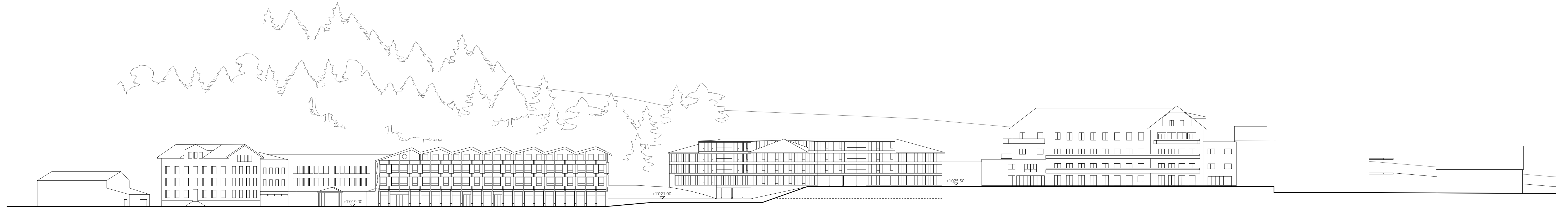




situation 1:500



façade sud 1:500

L'ENDROIT

Le projet propose d'épouser les lignes topographiques du site tout en tissant un lien clair entre les édifices du lieu. Ce geste permet au projet de clarifier, de part son implantation, les relations multiples que le projet cherche à valoriser.

Le bâti proposé évoque de par son emplacement une volonté de dialogue et d'ouverture avec son contexte, qu'il soit proche ou lointain.

LA FORME

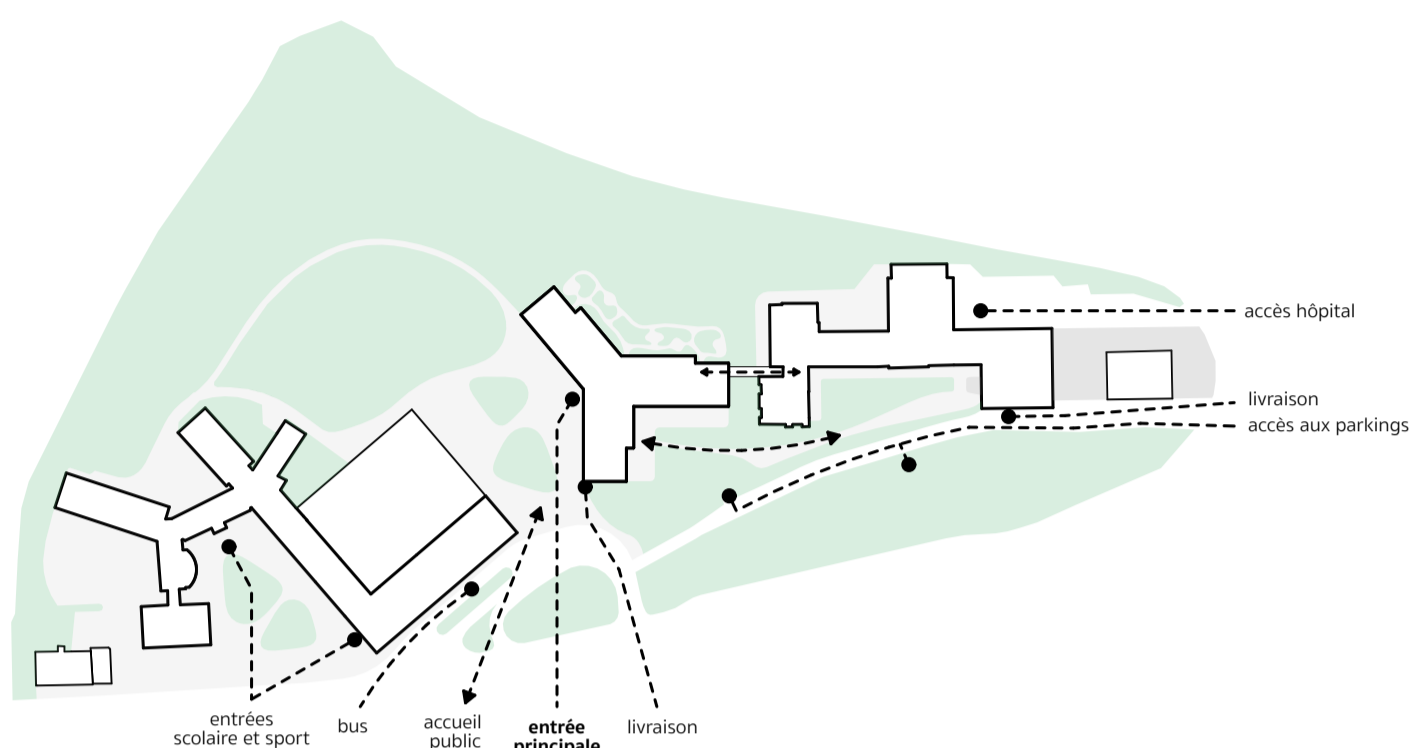
Le volume qui en résulte efface la notion d'orientation principale et propose, par une forme singulière, d'être le dénominateur commun de ce lieu.

Cette volonté est réellement assumée par l'équilibre géométrique de la forme proposée. Le lien au contexte est, lui, évident et soutenu par la topographie et l'orientation du périmètre de projet.

L'ACCUEIL

Ce premier espace de lien avec le centre scolaire propose une place publique de rencontre intergénérationnelle à l'abri des nuisances. Ce premier seul offre ainsi un lieu de vie paisible et chaleureux, favorisant les échanges entre les usagers des lieux.

Cette place d'accueil tisse un lien particulier avec la lisière arborée au nord du site. Son emplacement permet ainsi aux résidents et habitants de la maison un rapprochement direct avec la végétation que propose le contexte environnant.



LE LIEN

Ce second espace de vie forme, lui, le lien avec l'édifice hospitalier du site. Il représente un lieu de vie important pour les deux institutions et accueille la terrasse de la cafétéria. Ce nœud stratégique du quotidien d'un tel établissement se veut ouvert et verdoyant.

Le bâti abrite ses occupants et s'offre comme deux supports aux moments de convivialité et de contemplation que pourra offrir cet espace.

LA PROMENADE

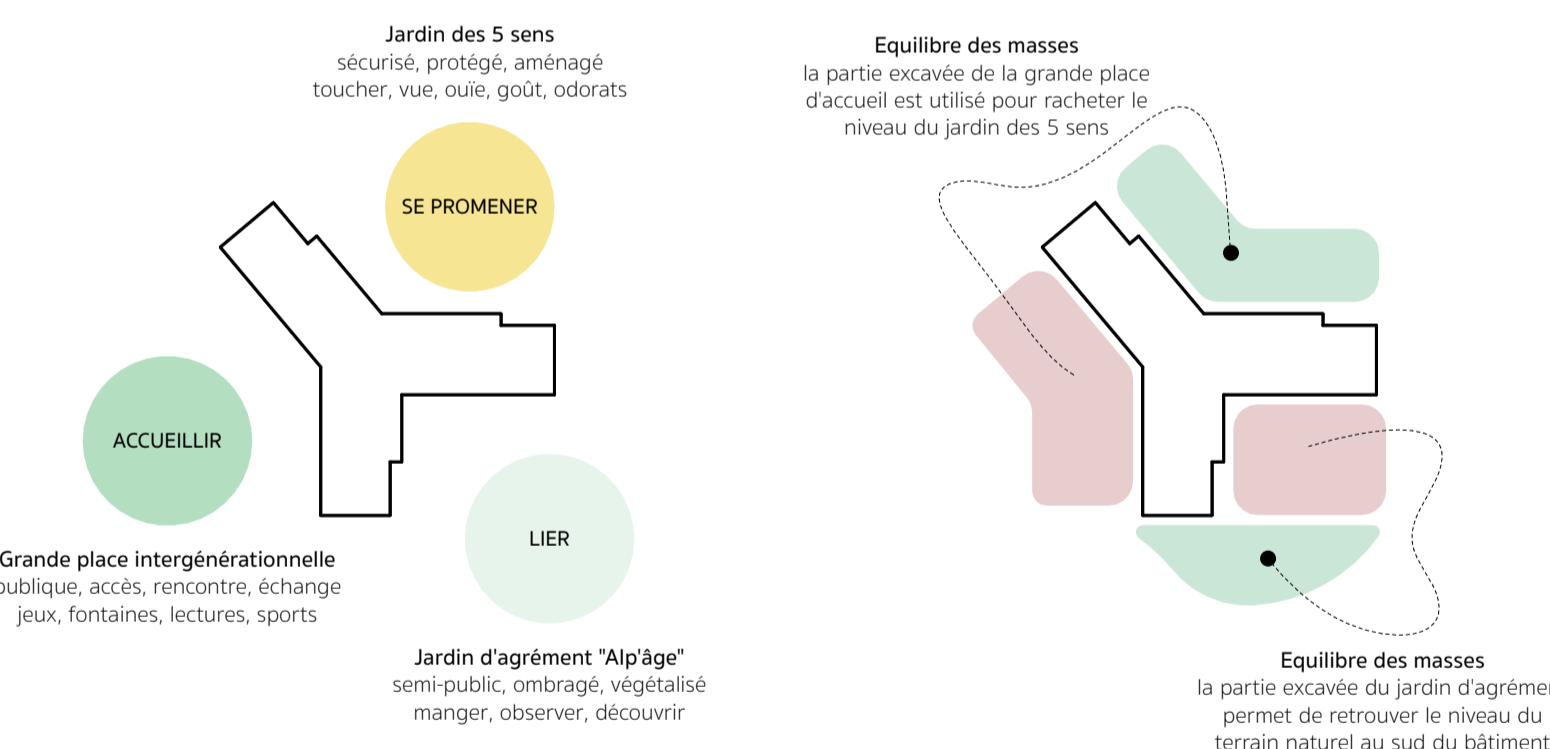
Cette déambulation, organisée en partie supérieure du site, propose un espace de calme et de contemplation aux résidents. Cette facette des lieux est possible par le développement de cette forme géométrique singulière. Elle soutient ainsi la création d'un instant différent dans la vie quotidienne de l'institution.

Ce lieu, paisible, sécurisé et propice à la détente, offrira aux usagers un véritable moment de déconnexion, à quelques pas de la nature, accessible grâce à la topographie naturelle du site.

LA GESTION

Le projet tire parti des qualités du site par l'implantation d'une forme géométrique simple. De par la gestion du programme et la mise en scène de la topographie existante, le projet permet une gestion des terres cohérente et équilibrée.

Cette valorisation à l'interno de la parcelle de projet permettra de favoriser les plantations en pleine terre de qualité. En évitant le transport de matériaux terreux, bruyants et polluants, le projet propose une mesure simple d'économie et de rationalité des moyens mis en oeuvre.



Jardin d'agrément "Alp'âge"



RECEVOIR

Le premier niveau accueille le visiteur par un hall chaleureux et élégant. Un lien visuel avec l'espace de cafétéria permet à l'usager de s'orienter de manière autonome dans l'espace. Le lien vertical rapide, matérialisé par un escalier en colimaçon, traduit la diversité des habitants de cette maison.

Les programmes d'accueil, de kiosque trouvent naturellement leur place à ce niveau. Le séjour commun, présent à cet étage, représente également un lieu de rencontre sur le chemin d'un moment de soin ou de recueillement.

La buanderie trouve également place à cet étage avec un lien extérieur de qualité, qui sera apprécié au quotidien par ses usagers mais également par les résidents.

PARTAGER

Le second niveau accueille l'espace de vie principal de l'édifice. Le poumon de l'institution que représente la salle à manger tisse un lien spatial avec le hall et visuel avec l'hôpital voisin.

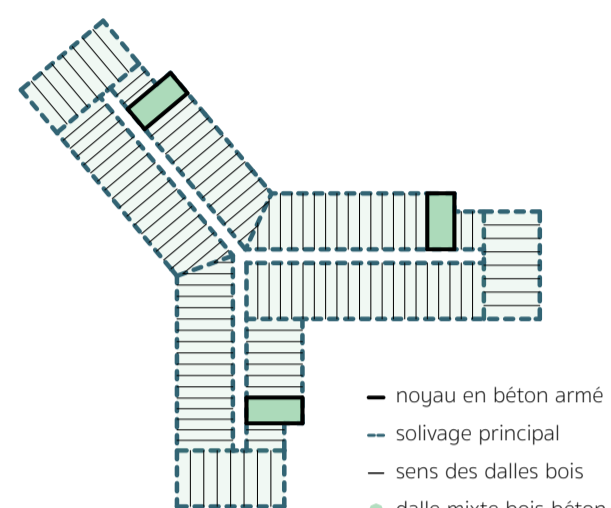
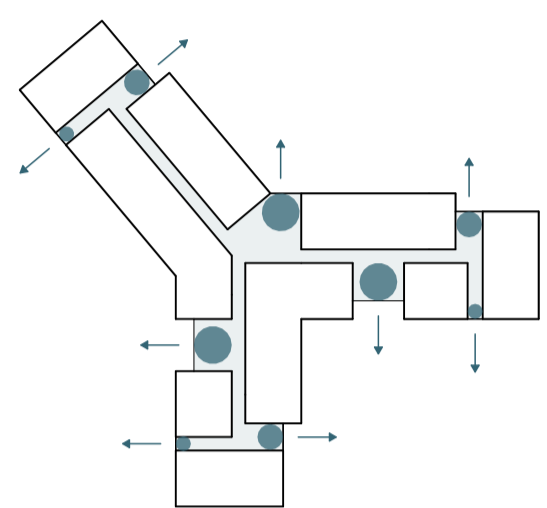
La cuisine est idéalement placée à proximité immédiate de la salle à manger mais également en lien direct avec l'hôpital existant.

Ce niveau permettra aux différents usagers, résidents permanents, de jour (CAT) et étudiants, de partager des moments de convivialité communs en salle ou sur la terrasse idéalement située.

HABITER

Les étages suivants regroupent les espaces privatifs dédiés aux habitants. La forme géométrique singulière de l'ensemble permet une lecture des unités en petits quartiers de vie. La déambulation généreuse offre un parcours riche et varié aux usagers. L'espace infirmier, situé au centre du plan, dispose d'un emplacement optimal pour assurer le travail quotidien et la surveillance de chaque unité.

La toiture est délicatement découpée autour du programme du dernier étage. Cette toiture contribue à la lecture d'un édifice dédié à l'habitat. Elle regroupe et maintient la maison comme une unité unique, ses pignons contenant son développement vers l'intérieur.



- noyau en béton armé
- solivage principal
- sens des dalles bois
- dalle mixte bois-béton

RESSENTIR

Le lien au contexte naturel de la vallée se poursuit dans la simplicité des matériaux proposés. La mise en avant du bois, comme vecteur de lien social et d'usage d'un savoir local ancré dans nos habitudes. Le recyclage de matières premières pour la réalisation du socle minéral protégeant la construction.

La façade de bois offrira une simplicité et une économie de construction, tout en assurant la bonne isolation de l'ensemble. Le bois et le minéral sont liés dans les structures de dalles afin d'apporter le confort et la résistance requise pour ces éléments. Cette matière minérale contribue de manière active à la régulation passive de l'édifice en toute saison.

Le projet se veut simple et chaleureux dans ses choix afin d'offrir un grand potentiel d'appropriation pour l'ensemble de ses usagers.

BÂTIR

La structure de l'EMS repose sur un socle en béton avec ciment bas carbone, accueillant le parking et les locaux techniques. L'ossature des niveaux supérieurs est entièrement réalisée en bois, selon un système poteau-poutre régulier.

La stabilité horizontale de l'ensemble est assurée par des noyaux en béton armé, qui reprennent tous les efforts dus au vent et au séisme, conformément aux exigences réglementaires. Les planchers mixtes bois-béton sont dimensionnés pour garantir la sécurité incendie et le confort acoustique.

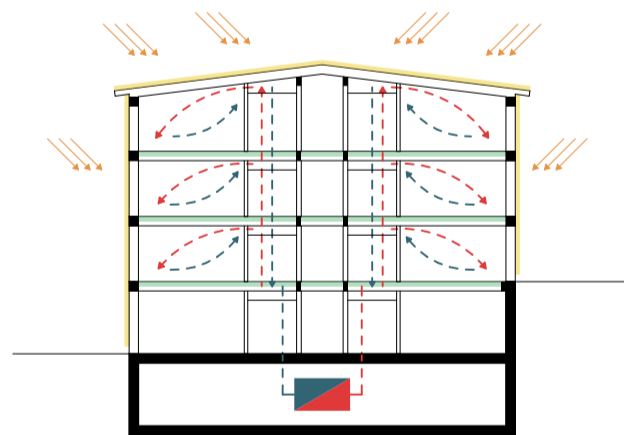
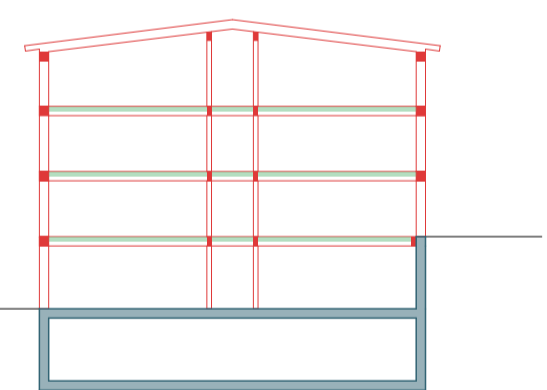
Tous les éléments bois et planchers sont préfabriqués en atelier et assemblés mécaniquement sur site, ce qui garantit une exécution rapide. Ce dispositif constructif, simple et rationnel, offre une grande flexibilité d'évolution des espaces et s'inscrit dans une démarche environnementale responsable, en privilégiant le bois et le béton à faible impact carbone.

VALORISER

Le projet valorise les surfaces de toitures mais également celles des façades développées par le projet. Une répartition de panneaux solaires photovoltaïques est donc proposée pour ces deux surfaces.

Le solaire thermique sera également mis en place afin d'assurer une production d'eau sanitaire gratuite une grande partie de l'année. Ces éléments techniques simples et présentant un bilan carbone faible doivent être mieux valorisés sur nos édifices.

Un système de ventilation double flux, assurant le maintien d'un air de qualité dans l'ensemble du bâtiment, est proposé. Ce système, développé de façon rationnelle grâce à une typologie répétitive, valorise la chaleur naturellement dégagée par le bâti et par ses habitants.

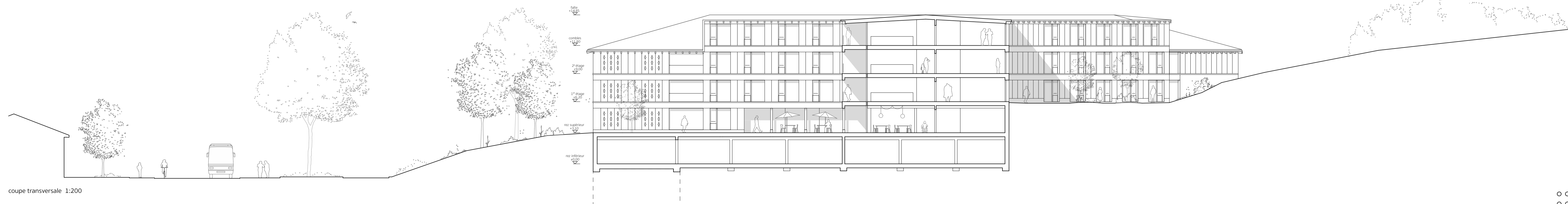


- construction en bois
- plancher mixte bois-béton
- construction en béton recyclé

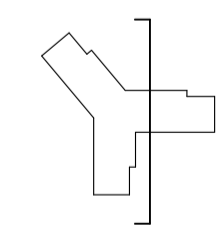
- photovoltaïque
- chauffage au sol
- pulsion d'air dans les chambres
- reprise d'air viciée dans la SDB

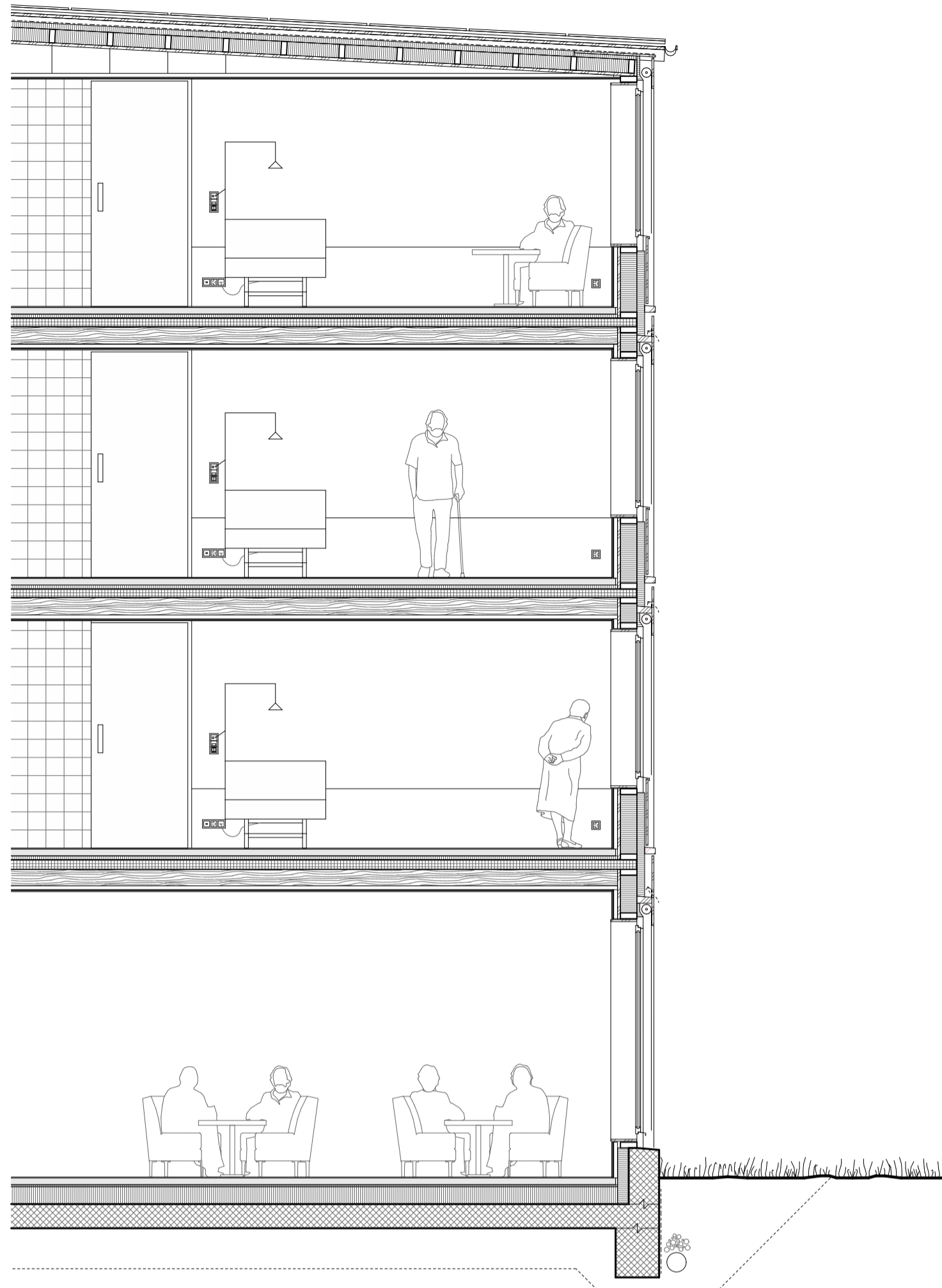


Espace d'entrée en double hauteur



coupe transversale 1:200

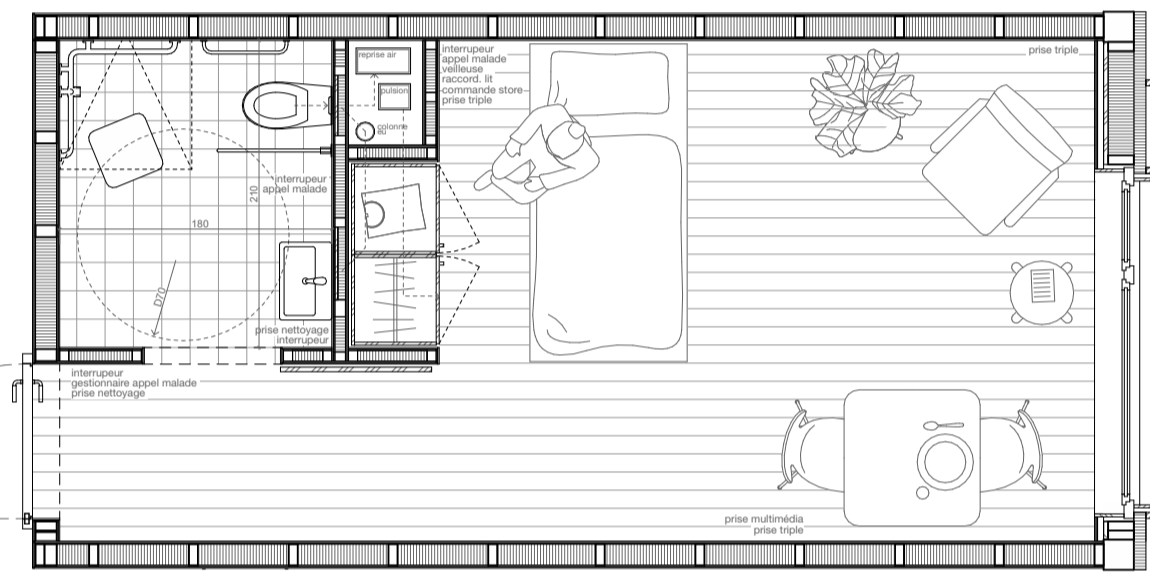




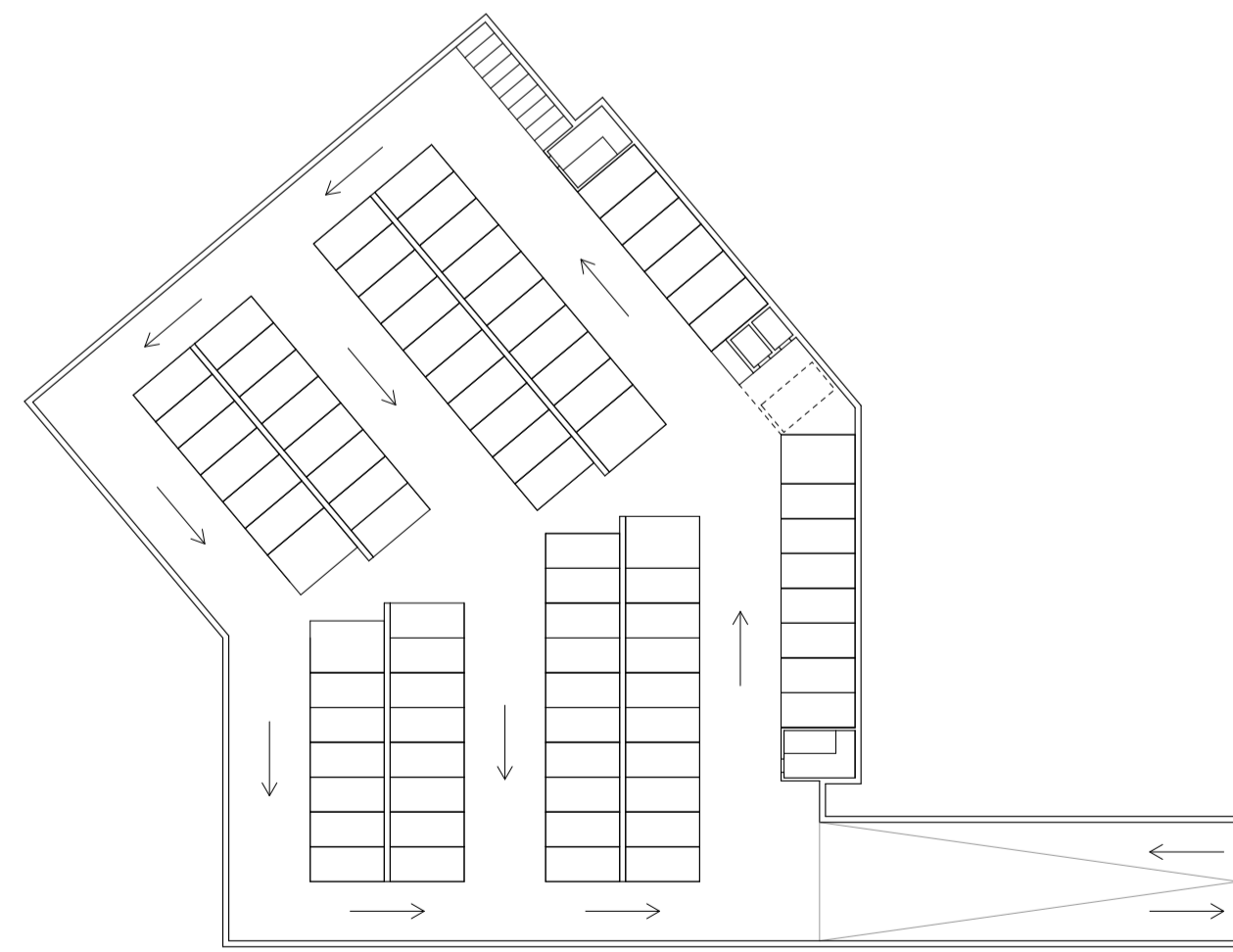
coupe constructive 1:50

<b>TOITURE</b>		<b>FACADE</b>	
panneaux solaires	2 cm	panneau de finition	1 cm
lattage	3 cm	panneau acoustique	1 cm
contre lattage	3 cm	vide technique	4 cm
panneau sous couverture	3 cm	panneau OSB	3 cm
ventilation	6 cm	ossature isolée	17 cm
étanchéité	-	isolation thermique	8 cm
isolation thermique	6 cm	ventilation	1.5 cm
pannes chevrons isolées	14 cm	panneau de parment	2 cm
panneau OSB	3 cm		
panneau acoustique	1 cm		
panneau de finition	1 cm		

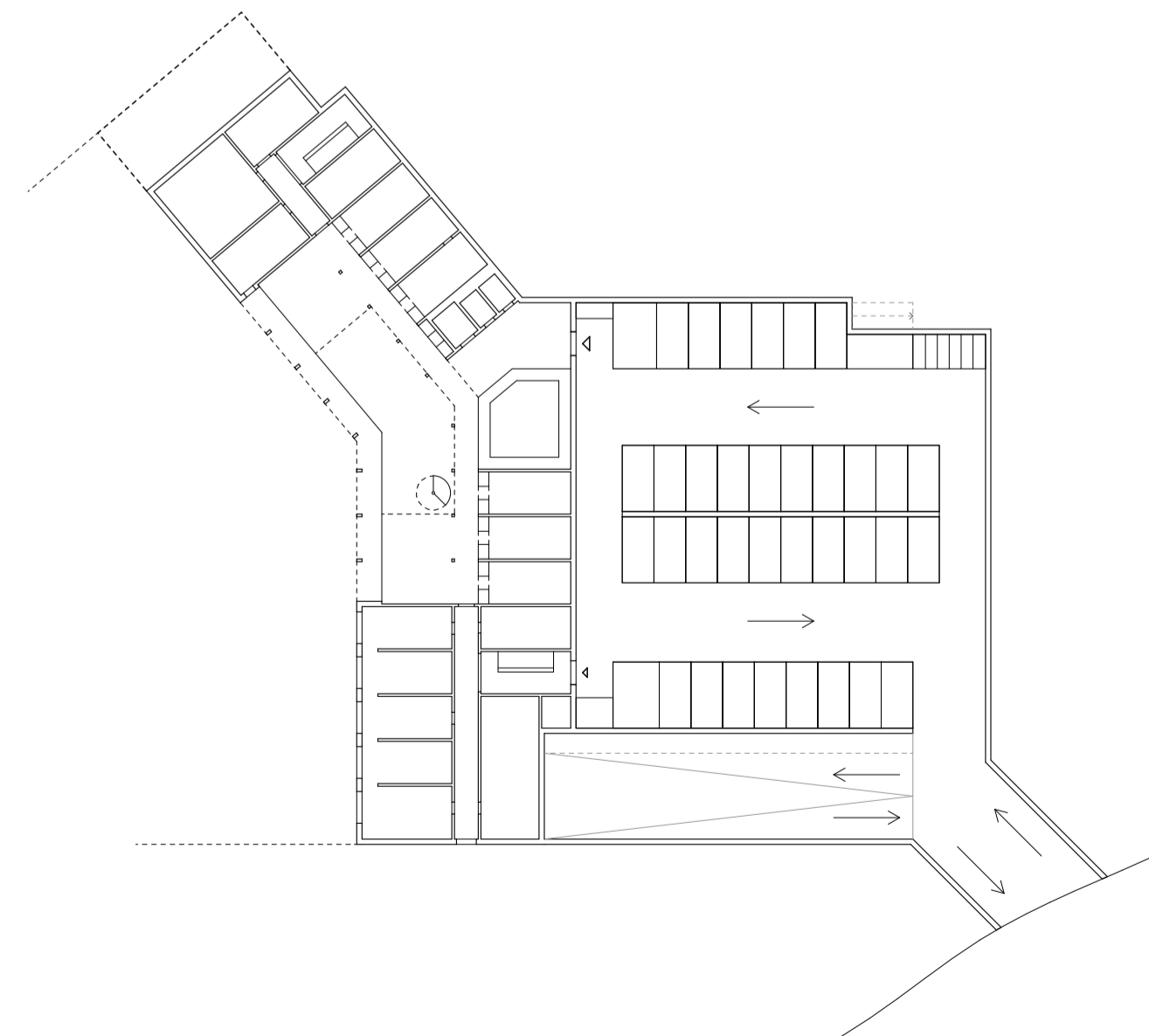
<b>DALLE ETAGE</b>		<b>RADIER</b>	
parquet de bois suisse	1 cm	parquet de bois suisse	1 cm
chape anhydrite	7 cm	chape anhydrite	7 cm
feuille PE	-	feuille PE	-
isolation phonique	2 x 2 cm	isolation phonique	2 cm
dalle béton	9 cm	isolation thermique	18 cm
dalle bois	18 cm	radier B.A.	25 cm
vide technique	4 cm	béton maigre	5 cm
panneau acoustique	1 cm	grave non-gélive	20 cm
panneau de finition	1 cm		



chambre 1:50



sous-sol 1:500  
82 places + 1 place PMR



rez inférieur 1:500  
35 places + 2 places PMR



rez inférieur 1:200

